



Communauté de  
Communes du  
Pays de LUMBRES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE  
COMMUNES DU PAYS DE LUMBRES

N°14-05-40

L'an deux mil quatorze, le mardi 13 mai à 18 heures 30, le Conseil de Communauté s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christian LEROY, Président, suite à la convocation en date du 28 avril 2014.

Présents :

Mesdames POURCHEL I. ; LHERMITTE M.P. ; CARVALHO H. ; PIRET R. ; POULAIN P. ; RITAINE E. ; DE JONGHE N. ; DOURIEZ D. ; DELRUE J. ; DEGREMONT F. ; WESTENHOEFFER V. ; BERQUEZ M.L. ; LEMAIRE C.

Messieurs PRUVOST M. ; DEVIGNE A. ; ALLOUCHERY J.M. ; BOUFFART J. ; DEVIGNE E. ; GARDIN J. ; LHEUREUX M. ; FRANQUE G.A. ; CRETON S. ; GARENAUX M. ; DELATTRE J. ; SAGNIER F. ; MONFAIT D. ; CROQUELOIS J.M. ; CHARLEMAGNE V. ; DUFOUR O. ; CASSEZ P. ; FOURNIER D. ; COLIN G. ; WALLET B. ; LANCE R. ; WAUQUIER A. ; COYOT J.C. ; WAVRANT M. ; CORDIER A. ; BACQUET J. ; GALLET J.M. ; DENUNCQ R. ; TELLIER C. ; EVRARD D. ; LEFEBVRE S. ; FOURRIER B. ; DELATTRE G. ; DELANNOY J. ; DEVIGNE G. ; HOCHART J.L. ; WYCKAERT G. ; BEE D.

Absents excusés :

Madame BOIN E. (donne pouvoir à J. DELANNOY)

Messieurs DUWAT A. (donne pouvoir à son suppléant) ; GUILLEMANT S. (donne pouvoir à H. CARVALHO) ; BRUGGEMAN M. (donne pouvoir à R. PIRET) ; CLABAUT A.

Absents :

Messieurs VASSEUR C. ; LOUIS D.

Madame Patricia POULAIN est élue secrétaire.

OBJET : SMAGEAA – DESIGNATION DE 4 TITULAIRES ET DE 4 SUPPLEANTS

Le Président informe le conseil communautaire que, suite aux dernières échéances électorales, il est nécessaire de procéder au renouvellement des membres amenés à siéger au SMAGEAA.

Le scrutin secret donne les résultats suivants : Sont élus :

*Membres titulaires*

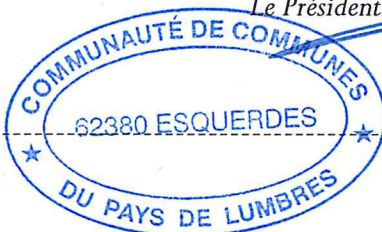
- Mathieu PRUVOST
- José BOUFFART
- Jean-Luc HOCHART
- Julien DELANNOY

*Membres suppléants*

- Marc BRUGGEMAN
- Marc GARENAUX
- André DUWAT
- Régis LANCE

Pour extrait conforme.

Le Président,



Accusé de réception en préfecture  
062-246201016-20140513-14-05-40-DE  
Date de télétransmission : 16/05/2014  
Date de réception préfecture : 16/05/2014